PHILOSOPHIE DU BAC II SESSION DE JUIN 2012

SERIE A₄

<u>SUJET I</u>

La technique s'oppose-t-elle à la nature ?

1- Compréhension

- 11- Analyse des concepts
- <u>La technique</u>: L'application méthodique des recherches scientifiques permettant de dominer la nature ou de la transformer; l'art d'agir rationnellement sur le réel; la science appliquée; le savoir-faire; le moyen de transformation.
- <u>S'oppose-t-elle</u>: va-t-elle à l'encontre de ; altère-t-elle ; contredit-elle ; modifie-t-elle ; détruit-elle ; change-t-elle.
- <u>La nature</u>: l'écosystème (ensemble de la biocénose et du biotope) ; le monde physique et biologique ; l'environnement ; l'homme et tout ce qui l'entoure et qui n'est pas son œuvre ; cosmos ; univers.

12- Reformulations

- La technique va-t-elle à l'encontre de l'écosystème ?
- L'art d'agir rationnellement sur le réel est-il contraire à l'univers ?
- L'art d'agir rationnellement sur le réel altère-t-il l'homme et tout ce qui l'entoure ?
- Les progrès scientifiques constituent-ils une agression contre l'univers ?
- Les applications méthodiques et scientifiques vont-elles à l'encontre de l'homme et de tout ce qui l'entoure ?

13- Problème

- L'impact du progrès technique sur l'homme et son environnement.
- Les conséquences des applications scientifiques et techniques sur l'homme et son environnement.
- Rapport entre nature et la technique.

14-Problématiques

- 1- La technique vise l'amélioration des conditions de vie de l'homme.
- 2- Or on constate qu'elle pose parfois des dégâts dans son déploiement, dans son application.
- 3- D'où la question de savoir si la technique n'altère pas l'homme et tout ce qui l'entoure.
- 1- Le sens commun admet que l'application méthodique des recherches scientifiques vise à dompter la nature et améliorer la condition humaine.
- 2- Or, force est de constate que ce savoir-faire agit parfois négativement sur la nature.
- 3- D'où la question : la technique s'oppose-t-elle à la nature ?
- 1- En agissant sur la nature, la technique contribue au bonheur de l'homme.
- 2- Or, dans ses applications, elle se transforme parfois en une puissance de nuisance.
- 3- Quel est alors le véritable impact de la technique sur la nature ?

2- Plan détaillé

A. La technique ne s'oppose pas à la nature.

- 1- La technique est inscrite dans la nature de l'homme.
- Cf. Henri BERGSON in <u>L'évolution créatrice</u>: L'homme est par nature un « homo faber », i.e. un inventeur de technique et un fabricant d'outils. Toujours selon lui, l'homme est un « homo habilis », c'est-à-dire qu'il se sert des outils.
- Pour PLATON, in <u>Protagoras</u>, la technique est un héritage prométhéen.
 - 2- La technique permet de dompter la nature et de la rendre habitable
- C'est dans cette logique qu'affirme **DESCARTES** : La science et la technique rendent les hommes « comme maîtres et possesseurs de la nature. »
- Francis BACON: « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant. »

- Pour Auguste COMTE: « Science d'où prévoyance, prévoyance d'où action. »
- Marcien TOWA: « La science et la technologie modernes fournissent des moyens de domination et de libération plus sûrs. » in <u>L'idée d'une Philosophie</u> négro-africaine.

B. La technique s'oppose à la nature.

1- Les méfaits de la technique.

- La technique nuit à la nature. Cette nuisance se manifeste, entre autre, par le réchauffement de la planète, la dégradation des sols et la perte de leur fertilité, la pollution radioactive. Cf. Louis de BROGLIE: « Toute augmentation de notre pouvoir d'agir entraine nécessairement un accroissement de notre pouvoir de nuire. » in Les Microphysiques
- Emmanuel BERL : L'homme « a déclaré la guerre à la nature. »
- Martin HEIDEGGER : « La technique moderne est provocation généralisée de la nature. » in Essais et conférences
- Hans JONAS: « La promesse de la technique moderne s'est inversée en menace. » in Principe responsabilité.

2- L'innovation technique pervertit la nature morale et spirituelle de l'homme.

- Jean-Jacques ROUSSEAU: « Nos âmes se sont corrompues à mesure que nos sciences et nos arts se sont avancés à la perfection. » in <u>Discours sur les</u> Sciences et les Arts
- Albert CAMUS au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale : « La science a atteint son degré le plus élevé de sauvagerie. »
- Emmanuel BERL: La civilisation technicienne entraîne la rupture entre l'homme et son milieu: « L'espèce humaine est dans de mauvais draps à l'heure de la civilisation technicienne. » in <u>Le Virage</u>
- **Henri BERGSON** : « La science a rompu l'équilibre entre l'âme et le corps. » in L'évolution créatrice
- Antoine de SAINT-EXUPERY: « En travaillant pour les seuls biens matériels, nous bâtissons nous-mêmes notre propre prison. » in Terre des Hommes

C. La nécessité d'une moralisation de la technique.

- L'urgence d' « un supplément d'âme » (Henri BERGSON) et d' « un supplément d'humanité » (Georges FRIEDMANN).
- Hans JONAS: Inventer une nouvelle éthique: « Il faut donc poser de nouveaux principes d'action: Agis de façon que les effets de ton action soit compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine. »
- SIMONDON: « Pour redonner à la culture le caractère véritablement général qu'elle a perdu, il faut pouvoir réintroduire en elle la conscience de la nature des machines, de leurs relations mutuelles et de leurs relations avec l'homme. » in Du mode d'existence des objets techniques
- Roger IKOR : « L'efficacité scientifique et technique, ce n'est pas tout ; la morale compte aussi. »

3- Conclusion

Au regard de tout ce qui précède, il importe à la technique l'échéance d'une moralisation pour qu'elle ne s'oppose pas à la nature et pour qu'elle ne rentre pas dans une logique de destruction.

SUJET II

Pour qu'une œuvre d'art soit belle, faut-il qu'elle imite la réalité ?

1- Compréhension 11- Analyse des concepts

- Pour que: afin que (à quelle condition?);
- <u>œuvre d'art</u> : production artistique ; création artistique ; création esthétique, toute production visant un idéal de beauté ;
- <u>belle</u>: admirable; jolie, attrayante; séduisante; plaisante; agréable à voir et à entendre. Chez KANT, ce qui plaît universellement sans concept;
- faut-il : est-il nécessaire ; doit-il ; est-il obligatoire ;
- imite : reproduit ; copie, représente ; reflète ;
- la réalité : la nature ; le réel concret ; ce qui existe ; les objets.

12- Reformulations

- Pour qu'une œuvre artistique ait une valeur esthétique, doit-on exiger d'elle qu'elle soit le reflet de la réalité ?
- Afin qu'une production artistique soit séduisante, attrayante, faut-il qu'elle soit la copie de la réalité?
- Une production artistique doit-elle sa beauté à l'imitation de la nature ?
- Pour être belle, une production artistique doit-elle être la copie de la réalité ?

13- Problème

- Rapport art et réalité.
- Condition de la beauté artistique.
- Origine de la beauté artistique.
- Les fondements de la beauté artistique.
- Critère du jugement esthétique.

14-Problématiques

- 1- On pense souvent que la beauté d'une œuvre d'art tire sa valeur de l'imitation de la nature.
- 2- Or, elle est l'expression du génie créateur de l'artiste.
- 3- D'où la question : peut-on dire que la beauté de l'œuvre d'art ne dépend que de l'imitation ?
- 1- On a souvent pensé qu'une œuvre d'art peut être belle, doit imiter la nature.
- 2- Or, force est de constater que la beauté dans la production artistique ne provient pas seulement de l'imitation mais aussi de la création.
- 3- D'où la question de savoir si une œuvre d'art, pour être belle, doit nécessairement imiter la nature

A. <u>L'imitation de la réalité comme fondement, condition de la beauté de l'œuvre d'art.</u>

- 1- Pour que l'œuvre d'art soit belle, l'artiste doit prendre pour modèle la beauté naturelle. Une œuvre d'art est belle quand elle est le reflet des objets de la nature tels qu'ils existent.
- PLATON : l'art comme mimêsis : « Peindre ou sculpter ; c'est imiter les êtres de la nature. » in le Banquet
- ARISTOTE : L'artiste doit imiter la nature parce que nous éprouvons un plaisir à imiter ce qui existe.
- RUSKIN, l'artiste doit imiter la nature, la réalité : « Envoyez l'architecte dans nos montagnes, qu'il apprenne là ce que la nature entend par un arc-boutant, ce qu'elle entend par un dôme. »
- Albert DURER: « L'art réside dans la nature ... Qui peut l'en extraire... Ne t'imagine pas que tu puisses faire quelque chose de mieux que ce que Dieu a. »
- DIDEROT: « L'art est un miroir promenant sur la terre. »
- Léonard de VINCI : « L'œil reçoit de la beauté peinte le même plaisir que la

beauté naturelle. »

- Une œuvre d'art réussie est celle qui recopie ce qui existe déjà dans le monde extérieur : animaux, paysages, situations humaines.
- INGRES: « Dessine, peins, imite fût-ce la nature morte, l'art n'est jamais plus parfait que lorsqu'on peut le prendre pour la nature elle-même. »

L'imitation est-elle la seule source de la production artistique ?

B. La beauté de l'œuvre d'art comme création.

- 1- Une œuvre d'art est celle qui exige de l'artiste l'exercice de sa faculté créatrice.
- Victor HUGO: « L'art est à l'homme ce que la Nature est à Dieu. »
- Emmanuel KANT : « L'art n'est pas la représentation d'une belle chose mais la belle représentation d'une chose. »
 - 2- Une chose naturellement laide peut faire l'objet d'un beau tableau et inversement. Par conséquent il y a rupture entre la beauté artistique et la beauté naturelle.
- **BOILEAU**: « Il n'est pas de serpent ou de monstre odieux Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux. »
- NIETZSCHE « Aucun artiste ne tolère le réel. »
- Paul KLEE: « L'art ne reproduit pas le visible, il rend visible. »
 - 3- Une œuvre d'art nous transporte dans un monde différent de celui du réel.
- André MALRAUX : « Notre art est la création d'un monde étranger au réel ; il n'en est pas l'expression. »
- C. <u>La beauté d'une œuvre d'art comme le fruit de l'imitation et de la création :</u>
 <u>Art comme transfiguration du réel.</u>
 - 1- Pour réaliser de belles œuvres, l'artiste s'inspire de la beauté naturelle, mais il y ajoute ce qui lui appartient en propre, i.e. son génie, sa personnalité
- Francis BACON : « L'Art, c'est l'homme ajouté à la nature » : « Homo additus natura »
- HUYGUES: « L'artiste si grand qu'il soit, part de ce qui a été inventé avant lui, mais il en accroîtra le capital selon son génie.»
 - 2- L'œuvre d'art belle est celle par laquelle l'artiste transfigure la réalité.
- Avner ZISS: « L'art (...) n'apparaît pas simplement comme le reflet du réel mais aussi comme une création, un mode particulier de l'activité pratique et spirituelle des hommes. »
- Idem: « La nature de l'œuvre d'art est complexe et plurivalente... »

3- Conclusion

Somme toute, on peut dire que même si l'artiste ne peut pas totalement rompre avec la réalité pour produire de belles œuvres, il essaie de faire de l'art le lieu d'expression de sa capacité créatrice.

SUJET III

Commentaire philosophique

1-Introduction

11- Auteur

Philippe DUCAT

12- Thème

La conscience réflexive ; Conscience comme pensée ; Nature de la conscience ; Conscience psychologique et conscience morale.

- 13- Question implicite
- Qu'est-ce qui caractérise essentiellement la conscience ?
- Quelle est la véritable nature de la conscience ?
- Qu'est-ce qu'être conscient ?
- 14- Thèse de l'auteur
- La conscience n'est pas seulement la saisie des objets extérieurs mais elle est

2- Corps du devoir 21- Structure du texte

Les manifestations ou les caractéristiques de la conscience.

Conscience comme fondement de l'identité personnelle et de la responsabilité

22- Procédés d'argumentation

aussi et surtout retour sur soi.

- Être conscient, c'est connaître le monde, se connaître, et assumer la responsabilité de ses pensées et actes.
- « En insistant sur le fait que toute pensée ne peut être que l'acte d'un "je" qui pense, Descartes a surtout souligné un trait essentiel de la conscience : celle-ci ne se porte pas seulement sur des objets extérieurs, elle se rapporte aussi à elle-même, elle se dédouble en quelque sorte, et se regarde, s'examine elle-même dans un mouvement de réflexion. La conscience directe, spontanée ou immédiate, est inséparable d'une conscience réflexive. Du point de vue de Descartes, " être conscient, c'est assurément penser et réfléchir sur sa pensée ". Cette dimension réflexive de la conscience s'illustre par excellence dans l'exercice du doute : réfléchir sur sa pensée permet au sujet conscient de mettre à distance ses pensées, de s'en abstraire, de les juger et de les évaluer ... »
- « ...Sans conscience, pas de conscience de soi, ni de permanence du "je" dans le temps : la possibilité de constituer une identité personnelle est donc indissociable de celle de faire de l'être conscient un sujet moral responsable de ses actes... »

1- Les manifestations ou les caractéristiques de la conscience.

- Selon **Philippe DUCAT**, Descartes estime que la conscience se caractérise par l'acte de penser. Elle se rapporte aux objets extérieurs et à elle-même.
- Les procédés de la conscience dans la connaissance de soi ou dans l'acte d'introspection.
- Indissociabilité de la conscience spontanée et de la conscience réflexive ; toute conscience immédiate est nécessairement réflexive.
- La conscience réflexive se manifeste plus dans le doute.
- Le sujet se reconnait en prenant sa pensée pour objet d'analyse.

2- Conscience comme fondement de l'identité personnelle et de la responsabilité

- La conscience est la condition nécessaire de la saisie de soi et la saisie comme le même sujet dans le passé, le présent et l'avenir.
- La conscience est alors le biais par lequel l'homme construit son identité et partant, se rend moralement responsable des actes qu'il pose.

23- Intérêt philosophique

A. Mérites du texte.

- 1- DUCAT a le mérite d'avoir :
- entériné la thèse cartésienne de l'introspection comme procédé par excellence de la connaissance de soi.
- montré que la conscience est aussi tournée vers l'extérieur.
- su mettre le rapport entre la conscience de soi et la responsabilité qui en découle.
 - 2- DUCAT est dans la continuation de la psychologie classique instituée par DESCARTES
- DESCARTES: Cogito ergo sum « Je pense donc je suis. »
- ALAIN: « Savoir, c'est savoir qu'on sait. »
- Idem : « Conscience suppose arrêt, scrupule, division ou conflit entre soi et soi. »
- Théodore JOUFFROY: « Nous sommes nécessairement informés de tout ce qui se passe au-dedans de nous, dans le sanctuaire impénétrable de nos sensations, de nos déterminations et de nos pensées. »
- HEGEL: « La conscience est retour sur elle-même de la pensée. »
- LEIBNIZ conçoit que chaque conscience est une substance transparente à ellemême, un monde clos, une monade.

3- Conscience comme intentionnalité.

- HUSSERL : « Toute conscience est d'ordre général conscience de quelque chose d'autre. »
- Jean-Pierre VERNANT : « Le sujet ne constitue pas un monde intérieur clos dans lequel il doit pénétrer pour se retrouver ou plutôt se découvrir. Le sujet est extraverti. » in L'individu, la mort, l'amour
- J-P SARTRE : « Connaître, c'est s'éclater vers. »

4- Conscience comme responsabilité.

Selon **SARTRE**, le sujet conscient est fondamentalement responsable : « Être homme, c'est être responsable. »

B. Limites de la position de l'auteur.

Surestimation de la conscience.

- **Baruch SPINOZA**, les illusions de la conscience : « Les hommes sont conscients de leurs actions et ignorants des causes par où ils sont déterminés. »
- LEIBNIZ: Existence des perceptions dont on ne s'aperçoit pas : « Il y a des changements dans l'âme dont nous ne nous apercevons pas. »
- **NIETZSCHE**: « Ce dont nous avons conscience, que c'est peu de chose (...) tout le conscient est d'importance secondaire. »
- Idem « Nul n'est plus que soi-même étranger à soi. »
- RIMBAUD : « C'est faux de dire je pense, on devrait dire : On me pense. »
- FREUD : « Les données de la conscience sont extrêmement lacunaires aussi bien chez l'homme sain que chez le malade. »
- Idem: « Le moi n'est pas maître dans sa propre maison. »

3- Conclusion

Philippe DUCAT, dans ce texte, a fait de la conscience une introspection puis une intentionnalité impliquant la responsabilité. Toutefois, nous devons reconnaître que la conscience n'est pas toujours transparente à elle-même. La preuve est que certains de ses actes lui échappent.

SERIES C-D-E

SUJETI Est-ce par la culture que l'homme accède à l'humanité ?

1- Compréhension 11- Analyse des concepts

- est-ce par : est-ce grâce à, à la faveur de, à partir de ;
- <u>la culture</u>: ce qui est acquis, l'action de transformation de la nature et de l'homme, ce que l'apprentissage social ajoute à la nature ; éducation ; « ensemble complexe incluant connaissance, technique, tradition et caractérisant une société ou un groupe donné. » **Jacqueline RUSS**, « mode de vie d'un peuple. » **LINTON**.
- <u>l'homme</u> : l'être pensant, l'être doué de raison et de conscience ; « animal politique » **ARISTOTE**.
- accède : parvient à ; arrive à ; aboutit à; atteint ;
- <u>l'humanité</u> : ensemble des caractères propres à l'espèce humaine ; ensemble des valeurs qui définissent l'homme ; caractère de ce qui est humain ; ce qui fait l'homme et le détermine.

12- Reformulations

- Est-ce par l'apprentissage que l'être pensant parvient à l'ensemble des caractères propres à l'espèce humaine ?
- Est-ce grâce à l'éducation que l'homme acquiert le caractère humain ?
- Est-ce à partir de l'acquis social que l'être doué de raison devient humain ?
- L'homme s'humanise-t-il par la culture ?

13-Problème

valeur de la culture dans l'humanisation de l'homme.

- Culture et humanisation de l'homme.
- Condition d'humanisation de l'homme.
- Voie d'accès à l'humanité.

14-Problématique

- 1- D'aucuns pensent que l'homme n'accède à l'humanité que par l'éducation ;
- 2- Or, il se révèle qu'aucune humanisation ne peut se passer de la base biologique ;
- 3- Quelle est la véritable condition d'humanisation de l'homme?

2- Plan détaillé

A. La culture comme condition d'humanisation de l'homme

1- L'homme naît inachevé, il n'est rien en dehors de la société.

- Thomas HOBBES: « L'homme est méchant à l'état de nature. Il s'humanise et se perfectionne avec la culture. » in le LEVIATHAN.
- Emmanuel KANT: « La discipline transforme l'animalité en humanité (...) c'est l'acte par lequel on dépouille l'homme de son animalité. » C'est donc par l'apprentissage que l'homme devient humain. Par conséquent, l'homme n'est perfectible que par l'éducation. Il donne l'exemple de l'école où l'on envoie les enfants non dans l'intention qu'ils apprennent quelque chose, mais afin qu'ils s'habituent à demeurer tranquillement assis et à observer ce qu'on leur ordonne, en sorte que par la suite, ils ne puissent mettre réellement et sur le champ leurs idées à exécution.
- Émile DURKHEIM : « Lorsque la conscience parle, c'est la société qui parle en nous. » in Éducation morale
- Lucien MALSON: « Avant la rencontre d'autrui ou du groupe, l'homme n'est rien que des virtualités aussi légères qu'une transparente vapeur. Toute condensation suppose un milieu, c'est-à-dire le monde des autres. » in Les enfants sauvages
- MALINOWSKI: « La véritable nature humaine réside dans les structures sociales, second milieu créé par l'homme. »
- Karl MARX: « L'homme n'est homme que dans la communauté avec d'autres hommes. »
- ALAIN : « Chacun de nous est vêtu de civilisation. »
 - 2- La culture élève l'homme au-dessus de l'état de nature.
- Jean-Jacques ROUSSEAU: « Ce passage de l'état de nature à l'état civil produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la justice à l'instinct, et en donnant à ses actions la moralité qui leur manquait auparavant. » in <u>Du contrat social.</u>
- Simone de BEAUVOIR : « On ne naît pas femme, on le devient. » in <u>Deuxième</u> Sexe.

La culture humanise donc l'homme. Mais est-elle l'unique facteur d'humanisation ?

B. <u>Importance du biologique dans le processus d'humanisation de l'homme.</u>

- 1- L'homme a une nature prédéfinie ; il est homme par le biologique.
- PLATON : « L'homme est prédéterminé. » in la République.
- DESCARTES: « L'homme naît déjà avec lui un certain nombre de vérités premières. »
- Alexis CARREL: « La répartition de la population d'un pays en différentes classes n'est pas l'effet d'un hasard ni des conventions sociales. Elle a une base biologique profonde car elle dépend des propriétés des individus. » in L'homme, cet inconnu
- DEMOCRITE : « Le caractère d'un homme fait son destin. »
- A. GOBINEAU : « S'il y a des civilisations plus avancées que d'autres, ce serait la preuve de l'inégalité biologique des races humaines. »
 - 2- Persistance du biologique en l'homme malgré l'intervention de la culture.

- Philippe NERICAULT (dit DESTOUCHES): « Chassez le naturel, il revient au galop. »

En dehors de la culture, l'humanisation de l'homme dépend aussi de sa nature. Cependant, sa véritable humanité n'est-elle pas le produit de sa culture et de sa nature biologique ?

C. Interaction de la culture et de la nature pour humaniser l'homme.

1-Le nature et le culturel ne sont pas exclusifs. Ils sont inséparables.

- Serges MOSCOVICI : « La coupure effective de la société vis-à-vis de la nature est une illusion. »
- Albert JACQUARD: «Le naturel et le culturel ne peuvent être appréciés séparément. »

2- Le naturel et le culturel interagissent dans le processus d'humanisation.

- Edgar MORIN: « l'homme est un être bioculturel. »
- François JACOB: « C'est par une interaction constante du biologique et du culturel pendant le développement de l'enfant que peuvent mûrir et s'organiser les structures nerveuses qui sous-tendent les performances mentales. » Il poursuit: « C'est l'équipement génétique de l'enfant qui lui donne la faculté de parler, mais c'est son milieu qui lui apprend une langue plutôt qu'une autre. » in Le jeu de possibles
- *Idem*: « le programme génétique met en place ce qu'on pourrait appeler des structures d'accueil qui permettent à l'enfant de réagir à son milieu, de repérer des régularités, de les mémoriser, puis de combiner les éléments en assemblages nouveaux. »
- Maurice MERLEAU-PONTY: « Tout est fabriqué et tout est naturel chez l'homme ».
- NIETZSCHE : « Les qualités naturelles et les qualités proprement humaines sont indissociablement mêlées. »

3- Conclusion

La culture paraît suffisante pour accéder à l'humanité. Il faut toutefois tenir compte des facteurs biologiques. La véritable humanisation de l'homme dépend aussi bien de ses dispositions naturelles que des circonstances de son existence concrète.

SUJET II

Le droit se fonde-t-il sur la nature ou sur la raison ?

1- Compréhension 11- Analyse des concepts

- <u>Le droit</u>: ce qui est conforme à la règle, ce qui est permis ou autorisé par la loi ; ce qui est exigible ; l'ensemble des lois et conventions qui règlent les rapports sociaux ;
- se fonde-t-il : se base-t-il, s'appuie-t-il ; repose-t-il ; tire-t-il son origine de ;
- <u>la nature</u> : les penchants égoïstes ; l'instinct ; le spontané ; l'inné entrainant la force, la violence, la puissance ;
- <u>la raison</u> : le bon sens ; la légalité ; la faculté de juger ; la faculté directrice de la pensée et de l'action ; la justice.

Remarque : Le « ou » du sujet est disjonctif.

12- Reformulations

- Ce qui est conforme à la règle se base-t-il sur les inclinations ou sur le bon sens ?
- Le droit repose-t-il sur la force ou sur le bon sens ?
- Est-ce sur l'instinct ou sur la raison que repose le droit ?

13- Problème

Fondement du droit ;

14-Problématique

- 1- On a tendance à croire que le droit se fonde sur les penchants égoïstes de l'homme.
- 2- Or, en tant que pouvoir moral, le droit devrait se fonder sur la raison.
- 3- Quel est alors le véritable fondement du droit ?

2- Plan détaillé

A. Le droit est fondé sur la nature.

- 1- Il existe un droit du plus fort, car chacun possède ce dont il est capable de s'emparer, chaque homme est mesuré par sa puissance. Le droit est par conséquent l'expression de la volonté du plus fort.
- Calliclès : « En bonne justice, celui qui vaut plus doit l'emporter sur celui qui vaut moins, le capable sur l'incapable... » PLATON in <u>Gorgias</u>
- Max STIRNER: « j'ai le droit de faire tout ce que j'ai la puissance de faire. Le tigre qui bondit sur moi a raison et moi aussi qui l'abat j'ai aussi raison. Celui qui a la force a le droit; si vous n'avez pas l'un vous n'aurez pas l'autre. » in L'unique et sa propriété
- Thomas HOBBES: « Dans l'état de nature comme l'état politique, le droit se ramène dans tous les cas à la force. » in le *LEVIATHAN*.
- Baruch SPINOZA: « Les poissons sont déterminés par la nature à nager, les gros poissons à manger les petits: par suite les poissons jouissent de l'eau et les gros mangent les petits en vertu d'un droit naturel souverain. »
- Jean de la FONTAINE : « La raison du plus fort est toujours la meilleure. » in La Fable "Le loup et l'agneau".
 - 2- Dans la société, la minorité crée le droit pour la majorité.
- Karl MARX : « Le droit est l'expression de la volonté de la classe dominante. »

B. Le droit comme expression de la raison.

- 1- Le droit ne se fonde pas sur la force; mais il tire sa source de la prescription de la raison : Le droit est un pouvoir moral.
- GROTIUS: « Le droit naturel est suggéré par la droite raison selon laquelle nous jugeons qu'une action est morale ou injuste d'après sa conformité à la nature raisonnable. »
- Emmanuel KANT : « Le droit n'est pas un fait empirique, c'est une idée supérieure et antérieure au fait. » Cette idée a son fondement a priori dans la nature raisonnable de l'homme.
- Jean-Jacques ROUSSEAU: Le droit est du domaine de la valeur, la force du domaine du fait: « Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir. » Il poursuit: « Quel est ce droit qui périt quand la force cesse ? convenons que la force ne fait pas le droit et que nous sommes obligés d'obéir aux puissances légitimes. » in <u>Du Contrat Social</u>
- Auguste COMTE : « Le droit est fondé sur la raison. »

C. Le droit se fonde à la fois sur la nature et sur la raison.

Il est nécessaire que la raison recoure à la force légale pour être respectée.

- Blaise PASCAL, « La justice sans la force est impuissante et la force sans la justice est tyrannique ; il faut donc mettre la justice et la force ensemble pour que le juste soit fort et le fort juste. » in <u>Les Pensées</u>
- MACHIAVEL : « Le prince doit être à la fois renard et lion et savoir manier bâton et carotte. »
- Jean-Jacques ROUSSEAU: « Quiconque refuse d'obéir à la volonté générale y sera contraint par tout le corps, ce qui ne signifie pas autre chose sinon qu'on le forcera à être libre. » in *Du Contrat Social*

Exemples: Les casques bleus de l'ONU; la police et la gendarmerie.

3- Conclusion

En réalité, c'est la raison qui fonde le droit. Toutefois la force peut servir d'auxiliaire à la raison pour fonder le droit.

SUJET III

Commentaire philosophique

1-Introduction

11- Auteur

13- Thème

14- Question implicite

15- Thèse de l'auteur

2- Corps du de voir 21- Structure du texte

Conception commune de la politique.

Les différents aspects de la politique.

22- Procédés d'argumentation

Antoine-Guillaume AMO.

La politique ou les différents sens ou aspects de la politique.

Quels sont les différents aspects de la politique ?

Quelle est la nature de la politique ?

La politique n'est-elle que générale et spéciale ?

Contrairement à l'opinion commune qui estime qu'il existe que la politique générale et la politique spéciale, AMO soutient qu'en dehors de ces deux aspects, il existe aussi la politique universelle et la politique très spéciale.

« D'après l'opinion commune, la politique revêt un double aspect : elle est générale et spéciale. La politique générale s'occupe de fonder l'État et de le conserver par l'application des règles de prudence ; la politique spéciale s'occupe uniquement d'un État déterminé.

Il vaut mieux distinguer la politique universelle, la politique générale, la politique spéciale et la politique très spéciale. En tant qu'universelle, la politique est une attitude de l'intelligence théorique et de la volonté, qui vise les actes de justice, de prudence et de vertu, dans n'importe quel État et dans n'importe quelles circonstances, pour la conservation de soi et de son statut. La politique générale est une attitude de l'intelligence théorique et pratique visant à fonder et à conserver l'État. La politique spéciale est une attitude de l'intelligence théorique et de la volonté, par laquelle nous nous occupons de connaître et de diriger un État en particulier, comme par exemple l'État de l'Empire Romaine-germanique. La politique très spéciale concerne la prudence dans l'accomplissement des devoirs que chacun se doit à luimême pour la conservation et la perfection de soi-même ainsi que celles de son statut en particulier. »

1- Conception commune de la politique.

L'opinion commune distingue deux aspects de la politique : la politique générale et la politique spéciale dont l'auteur évoque les rôles respectifs. Tandis que la première s'occupe de la fondation et de la conservation de l'Etat, du mécanisme par lequel les États se mettent en place, la seconde concerne un Etat particulier déterminé.

2- Les différents aspects de la politique selon l'auteur.

L'auteur clarifie dans cette partie du texte la notion de politique avec ses différents aspects. Pour lui, les notions de politique générale et de politique spéciale n'épuisent pas le contenu du concept de la politique. C'est pourquoi il ajoute deux autres formes ou aspects de la politique : la politique universelle, qui prend en compte l'Etat et l'individu, et la politique très spéciale qui concerne la participation du citoyen à la vie politique par le respect des règles et l'accomplissement de ses devoirs envers soi-même.

Mérites de l'auteur

- L'auteur a le mérite d'avoir monté les insuffisances de la conception vulgaire de la politique en mettant l'accent sur deux nouveaux aspects qui tiennent compte de l'individu. Ainsi, pour AMO, la politique concerne aussi bien l'Etat que l'individu, car l'ensemble de ces aspects visent avant tout un objectif précis : la fondation et la conservation de l'Etat en garantissant le bien-être de tous et de chacun.
- Chez PLATON, l'organisation et le gouvernement de la cité idéale repose sur l'ensemble de la société qui reconnaît les qualités naturelles et les vertus propres à chaque individu. Il écrit, dans <u>La République</u>: « Chacun ne doit s'occuper que d'une tâche dans la cité, celle pour laquelle il est mieux doué par la nature. » Il ajoute, dans <u>Le Politique</u>: « La politique (...) réalisant le plus magnifique et le plus excellent dans tous les tissus, en enveloppe, dans chaque cité, tout le peuple, esclaves ou hommes libres, les serre ensemble dans sa trame et assurant à la cité, sans manque ni défaillance, tout le bonheur dont elle peut jouir, commande et dirige. »

23- Intérêt philosophique

- ARISTOTE mettait aussi l'homme au centre des préoccupations politiques.
- Jean-Jacques ROUSSEAU, dans <u>le contrat social</u> prévoyait un contrat qui lie le citoyen à sa communauté et qui définit les règles de sa participation à l'organisation sociale.
- Certains philosophes comme MONTESQUIEU, Benjamin CONSTANT, SPINOZA considèrent la politique comme ce qui fonde l'Etat et garantit les libertés individuelles et collectives.

3- Conclusion

Il est clair que la thèse de l'auteur nous introduit dans la logique d'une abstraction politique. La politique revêt plusieurs aspects qui prennent en compte à la fois l'Etat et l'individu.

SERIES G

SUJET I

1- Compréhension 11- Analyse des concepts

Le développement commande-t-il la domination de la nature ou son respect ?

- <u>Le développement</u> : le progrès, l'évolution, l'amélioration quantitative des conditions de la vie ;
- commande-t-il : impose-t-il, nécessite-t-il, exige-t-il, ordonne-t-il ;
- domination: maîtrise, exploitation, soumission;
- nature : environnement, cadre existentiel, cosmos, écosystème, univers ;
- <u>respect</u>: obéissance, protection, considération, préservation ;

12- Reformulation

Le progrès ordonne-t-il la maîtrise de la nature ou sa préservation ?

13- Problème

Impact du progrès sur l'environnement.

14-Problématique

- 1- Le progrès, dans ses principes, permet à l'homme de maîtriser les secrets de la nature.
- 2- Or, cette maîtrise de la nature s'est faite au mépris des lois de cette nature.
- 3- Le développement nécessite-t-il la domination de la nature ou son respect ?

2- Plan détaillé

A. Le développement suppose la maîtrise de la nature

L'histoire du développement de l'humanité est celle de son empire croissant, de sa domination et de sa marque de plus en plus étendue sur la nature.

- La conception judéo-chrétienne a fait de l'homme le maître de la nature. **Genèse 1, 28** : Dieu ordonna aux ancêtres : « Remplissez la terre et dominez-la. »
- Le progrès des sciences et leurs applications sont la source de la connaissance des lois de la nature.
- DESCARTES soutient que les notions générales touchant la nature « ont fait ainsi voir qu'il est possible de parvenir à des connaissances fort utiles à la vie et ainsi nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature » in <u>Le Discours de la</u> <u>méthode</u>
- Auguste COMTE à son tour soutient que le but de nos investigations, c'est de comprendre les phénomènes naturels. « Science d'où prévoyance ; prévoyance d'où action. »
- Par suite de l'énormité des pouvoirs qui découle des progrès scientifiques et techniques, l'homme peut satisfaire ses besoins, augmenter sur la géante nature sa suprématie ; il s'efforce à en connaître de plus en plus les ressorts cachés « De réaliser toutes les choses possibles » Francis BACON in La nouvelle atlantique

Il en résulte que l'histoire de l'homme est celle de la domination de la nature pour sa survie. Toutefois, le mauvais usage des pouvoirs qui découlent du progrès entrainent la destruction de la nature d'où la nécessité de son respect.

B. Le développement suppose le respect des droits de la nature

- 1- La précarité du développement comme maîtrise de la nature.

 Avec le développement scientifique et technique, la nature a perdu son équilibre originel. On assiste ainsi à la dégradation de l'écosystème (pollution de l'environnement, réchauffement climatique, perte des biodiversités...)
- Hans JONAS: « la promesse de la technique moderne s'est inversée en menace. » in <u>Principe responsabilité</u>
- La rareté des ressources forestières compromet la vie des générations futures dans le journal « Le Monde » du mercredi 05 Février 1986, Élisabeth GORDON affirme : « Onze millions d'hectares de forêts tropicales disparaissent chaque année. »
- Jean HAMBURGER fait constater : « Le genre humain risque de mourir d'avoir violé les lois naturelles. » in La puissance et fragilité

2- Nécessité du respect de la nature.

- En défendant la nature, l'homme prévient sa santé et celle des générations futures. **Jean ROSTAND**: « En défendant la nature, l'homme défend l'homme, il satisfait à l'instinct de conservation de l'espèce. »
- L'homme n'a pas le droit de détruire l'environnement mais de le conserver, de le promouvoir ou de reconnaître ses droits ;
 Exemple: La Déclaration Universelle des Droits de l'Animal proclamée à Paris le 17 Octobre 1978 s'inscrit dans cette logique.

C. <u>Le développement humain durable suppose la maîtrise et le respect de</u> la nature

- 1- L'homme ne peut dominer la nature sans le respect de ses lois. Ainsi, tout développement suppose une gestion rationnelle des ressources de la nature
- L'homme doit promouvoir une attitude réfléchie et responsable à l'égard de l'environnement. Francis BACON: « On ne commande à la nature qu'en lui obéissant. »
- L'homme doit adopter une attitude de symbiose, de réciprocité et de respect vis-àvis de la nature (Michel SERRES, <u>Le Contrat naturel</u>)

2- Nécessité d'une éthique environnementale.

- Hans JONAS: Inventer une nouvelle éthique. Il faut donc poser de nouveaux principes d'action: « Agis de façon que les effets de ton action soit compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur la terre. » in <u>Le</u> <u>Principe responsabilité</u>
- L'homme doit faire un bon usage de son action sur l'environnement et prendre conscience des risques. Pour un développement humain durable, il faut un respect des lois de la nature. Federico MAYOR: « Science et conscience, technique et éthique, telle est la responsabilité à assurer si nous ne voulons parvenir à cette ruine de l'âme qui équivaudrait à l'anéantissement de l'humanité. »
- **Jean ROSTAND**: « Respectons cette petite boule qui nous supporte, locataires consciencieux, ne dégradons pas les lieux où nous respirons. »
- Michel SERRES exhorte l'homme à accorder des droits à la nature parce que sa vie en dépend. « Autant la nature donne à l'homme, autant celui-ci doit rendre à celle-là devenue sujet de droits. » in Le Contrat nature!

3- Conclusion

L'homme doit concilier les exigences du besoin qui le poussent à exploiter la nature et celle d'une éthique environnementale. Le développement humain durable commande à la fois la maîtrise des lois de la nature et le respect de ses droits. Ainsi, l'homme a-t-il des devoirs envers son environnement.

SUJET II

Les scientifiques sont-ils responsables de l'usage que l'on fait de leurs découvertes ?

1- Compréhension

11- Analyse des concepts

- Les scientifiques : Les hommes de science, savants, théoriciens, chercheurs ;
- <u>Responsables de</u> : auteurs de, ceux qui doivent répondre de, ceux qui sont à l'origine de ;
- <u>l'usage</u>: la pratique, l'utilisation, l'application, l'emploi ;
- <u>leurs découvertes</u> : leurs lois, leurs théories, leurs inventions, les vérités scientifiques, leurs créations.

12- Reformulations

- Les savants doivent-ils répondre de l'application que les hommes font des théories scientifiques ?
- Les hommes de science sont-ils à l'origine de l'utilisation que l'on fait de leurs inventions ?

13- Problème

- La responsabilité des savants dans l'application de la science.
- Rapport entre science et morale.

14-Problématique

- 1- La science a pour ambition de comprendre et d'expliquer l'univers, ce qui permet la découverte des lois :
- 2- Or, nous remarquons que l'application de certaines lois scientifiques détruit dangereusement la biodiversité (la nature) ;
- 3- Face à ceci, les savants sont-ils vraiment responsables des dégâts de la technique?

2- Plan détaillé

A. La science comme discipline désintéressée.

1- Les savants ne sont pas responsables de l'application et de l'usage, car ils sont tout simplement animés de l'esprit de curiosité, de compréhension et d'explication des phénomènes de la nature.

<u>Exemples</u>: la théorie de la relativité d'Albert EINSTEIN; la poussée d'Archimède; la théorie des vases communicants de TORRECELLI; la théorie électromagnétique élaborée par le physicien MAXWELL qui prévoit l'existence des ondes électromagnétiques dans la nature...

- 2- Par leurs découvertes, les savants facilitent la connaissance de lois de la nature pour la survie de l'homme; ils n'en sont pas conscients des risques.
- Le Révérend Père LABERTHONNIERE : « La technique nous apprend à nous servir des choses. Mais saurons-nous nous-mêmes à quoi nous faire servir ? »
 - 3- Par le simple désir de faire une connaissance approfondie de la nature, l'éthique n'interpelle pas les scientifiques.

B. La technique et ses dérives.

- 1- Les résultats de la science sont une chose et l'usage qu'on en fait en est une autre. L'orientation perverse des découvertes scientifiques aux fins de domination de l'homme, de destruction de la nature et d'extermination de certaines espèces fait parler des dérives de la technique, autrement dit de la responsabilité des techniciens.
- Alexis CARREL: « Les hommes de science ignorent où ils vont. Ils sont guidés par le hasard. » in <u>L'homme cet inconnu</u>

<u>Exemples</u> : L'euthanasie, le clonage, l'expérimentation de l'A.D.N., la pollution de l'environnement, la question nucléaire

2- Dans l'application des lois scientifiques, les techniciens sont censés déceler les inconvénients de ces dernières. C'est là où l'éthique devra interpeler leur conscience pour pouvoir mettre des garde-fous.

- 3- La domination de la nature est si poussée que des appels ne cessent d'être lancés pour demander que cesse l'acharnement désordonné sur la nature, au demeurant préjudiciable à l'homme.
- Emmanuel BERL écrit : « Il n'est pas besoin d'être prophète, non plus que poète ou philosophe génial pour constater que l'espèce humaine se trouve dans de mauvais draps. » in <u>Le Virage</u>; pour BERL donc, l'homme a déclaré la guerre à la nature, il la cessera ou la perdra.

C. La science et la technique : Nécessité d'un supplément d'âme.

L'homme, étant un agent moral, doit réfléchir avant d'utiliser les résultats de la science.

- François RABELAIS: « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » i.e. qu'il est nécessaire de réglementer l'activité scientifique et technique en la moralisant afin qu'elle ne mette pas en péril l'humanité car, comme l'a observé Martin HEIDEGGER: « la science ne pense pas. »
- Pour Henri BERGSON, il faut à la science « un supplément d'âme » que G. FRIEDMANN nomme : « un supplément d'humanité ».
- Hans JONAS écrit : « La promesse de la technique moderne s'est inversée en menace... Il faut donc poser de nouveaux principes d'action : Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine. » in Le principe responsabilité,
- La Déclaration de VANCOUVER sur la survie au 21^e Siècle de Septembre 1989 :
 « L'avenir de la vie, et plus précisément de la vie humaine sur notre planète est désormais livrée à notre responsabilité. »

3- Conclusion

L'homme en s'appuyant sur la science et la technique doit pour son progrès répondre aux aspirations profondes de la raison; il doit tenir compte des valeurs éthiques pour garantir son avenir. Il s'en suit donc que les retombées négatives de la science interpellent la responsabilité de toute l'humanité.

SUJET III

Commentaire philosophique

1- Introduction 11- Auteur

Jean-Jacques ROUSSEAU

12-Œuvre

Lettres écrites de la montagne, 8^e lettre, 1764.

13- Thème

- Liberté.
- Liberté et lois.

14- Question implicite

En quoi consiste la liberté ?

15- Thèse de l'auteur

La liberté consiste à obéir aux lois.

2- Corps du de voir 21- Structure du texte

« On a beau vouloir confondre l'indépendance à la liberté. Ces deux choses sont si différentes que même elles s'excluent mutuellement. Quand chacun fait ce qui lui plaît, on fait souvent ce qui déplaît à d'autres, et cela ne s'appelle pas un État libre. La liberté consiste moins à faire sa volonté qu'à n'être pas soumis à celle d'autrui ; elle consiste encore à ne pas soumettre la volonté d'autrui à la nôtre. Quiconque est maître ne peut être libre, et régner c'est obéir [...] Je ne connais de volonté vraiment libre que celle à laquelle nul n'a droit d'opposer de la résistance ; dans la liberté commune nul n'a droit de faire ce que la liberté d'un autre lui interdit, et la vraie liberté n'est jamais destructive d'elle-même. Ainsi la liberté sans justice est une véritable contradiction...

Ce que la liberté n'est

Il n'y a donc point de liberté sans lois, ni où quelqu'un est au-dessus des lois : dans l'état même de nature l'homme n'est libre qu'à la faveur de la loi naturelle, qui commande à tous. Un peuple libre obéit, mais il ne sert pas ; il a des chefs et non des maîtres ; il obéit aux lois, mais il n'obéit qu'aux lois et c'est par la force des lois qu'il n'obéit pas aux hommes. »

La liberté est obéissance aux lois

22- Procédés d'argumentation

1- Ce que la liberté n'est pas.

- La liberté n'est pas le libertinage.
- La liberté ne consiste ni à faire son bon vouloir ni à soumettre l'autre.
- La liberté n'est pas destructive d'elle-même.

2- La liberté comme obéissance aux lois.

- Tous les hommes sont égaux devant la loi même à l'état de nature.
- L'obéissance à la loi issue de la volonté générale est liberté.

23- Intérêt philosophique

A. Mérites de l'auteur

- Rapport étroit entre liberté et loi.
- Respect de la loi comme condition fondamentale de la liberté en société, laquelle loi est l'expression de la volonté générale.
- VOLTAIRE : « La liberté consiste à ne dépendre que des lois » in <u>Pensées sur le</u> Gouvernement
- Le Père LACORDAIRE : « Entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime et c'est la loi qui libère. »
- **Baruch SPINOZA** : « Être libre, c'est obéir à un État fondé sur la raison. » in <u>Traité</u> théologico-politique
- Maurice BOUDEL : « Un jour où la première obligation légale fut imposée, la liberté naquit. »
- MONTESQUIEU : « La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent. »
- CICERON: « Nous sommes tous esclaves de lois afin d'être libres. »

B. Limites

- La loi peut devenir liberticide : toute loi ne garantit pas la liberté des individus, il y a une contradiction dans certaines sociétés entre la légalité et la légitimité, par conséquent entre la loi et la liberté.
- Selon les anarchistes, la liberté est essentiellement une et indivisible ; les lois sociales sont de nature à compromettre la liberté et à assujettir les individus.
- **BAKOUNINE** : « L'Etat un cimetière où viennent s'enterrer toutes les manifestations de la vie individuelle. »
- Jean GRAVE: « Ni Dieu ni maître. »
- Arthur SCHOPENHAUER : La société, régie par des lois, exige des individus des sacrifices suprêmes, insupportables, coercitifs ; seule la solitude garantie la liberté : « On n'est libre qu'étant seul. »
- **NIETZSCHE**: « l'Etat avec ses lois est devenu une machinerie profondément destructrice et aliénante. »
- Karl MARX dénonce l'illusion d'une liberté fondée sur la loi résultant d'une volonté générale abstraite détachée de sa base matérielle. D'après lui, le droit, l'expression de la loi, bref l'organisation juridique n'est que le moyen dont la classe dominante se sert pour garantir sa propriété et son intérêt ; la loi est faite pour l'intérêt de ceux qui gouvernent.

<u>Remarque</u>: La liberté effective réside dans l'obéissance aux lois démocratiquement établies. (Cf. MONTESQUIEU et la séparation des pouvoirs dans *L'esprit des lois*)

3- Conclusion

ROUSSEAU souligne que la liberté et la loi sont indissociables. La liberté est donc obéissance à la loi issue de la volonté générale, à une loi conçue comme étant universelle et sacrée. Un peuple libre n'est pas celui qui est soumis à l'autorité absolue.